

UNIVERSITÉ MCGILL

DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE, DE TRADUCTION ET DE
CRÉATION

Description de cours

FREN 712 *Séminaire de recherche :*
Le nouvel humain : littérature, intelligence et technologie
Mercredi 13h00-16h00

Hiver 2021
Prof. Ollivier Dyens

Professeur : Ollivier Dyens

ollivier.dyens@mcgill.ca

Bureau: Arts 270b

Heures de bureau: Sur rendez-vous

Contenu

Face à l'avènement des nouvelles technologies, les frontières et définitions qui délimitent l'être humain se voient remises en question. Qu'est-ce qu'un être humain aujourd'hui face aux nouvelles données que sont l'intelligence artificielle, le Big Data, les technologies de reproductions, les manipulations génétiques et les médias sociaux ? Peut-on toujours parler d'un être sensible et intelligent s'il ne l'est et ne peut plus l'être qu'à travers machines et médias ? L'idée même d'un « être » humain est-elle encore valable si réalité(s), sexualité(s) et identité(s) ne sont plus que virtuelles, constamment enfouies dans des réseaux machiniques ? Les nouvelles technologies nous forcent à redéfinir l'humain, et si oui quelles formes nouvelles émergeront de ces redéfinitions ?

Ce séminaire s'attardera à ces questions et tentera d'y répondre au moyen de textes de fiction, de textes théoriques et de films.

IMPORTANT

Ce cours sera enregistré et disponible sur la plateforme MyCourses, mais il se donnera de façon synchrone. La présence en classe est donc vitale à la démarche pédagogique.

Formule pédagogique (en ligne)

1. Cours magistraux, travail individuel, projets individuels ou de groupe, présentations orales.

2. Travaux divers :
 - a. Chaque étudiant.e.s devra à son tour résumer des lectures qui auront été données précédemment.
 - b. Les étudiant.e.s devront compléter des travaux hebdomadaires.
 - c. À tour de rôle, chaque étudiant.e.s devra présenter l'état d'avancement de son travail final et recevoir commentaires et suggestions de la classe.
 - d. Les étudiant.e.s auront la tâche d'aider leurs collègues de classe dans l'avancement de leur travail final.

3. Activités de discussion hebdomadaires.

Lectures obligatoires

- *Liste de lecture.* Les étudiant-e-s devront choisir 2-3 livres à explorer à partir de la liste de lecture.

Évaluation

1. Travaux divers : 50%

2. Travail final : 40%
 - a. Le travail final aura deux parties :
 - i. Dans la première, l'étudiant.e devra choisir un aspect de 'l'âge du bouleversement' (qui sera étudié et analysé en classe) et analyser cet aspect. Comment cette facette du bouleversement transforme-t-elle notre relation au texte, au beau, au sublime ; à l'ontologie, à la représentation, au libre-arbitre ? Quel est l'impact de ce bouleversement sur le fait littéraire ? Comment alors penser la littérature ?
 - ii. Dans la deuxième partie, l'étudiant.e se projettera en 2050 dans un monde non pas parfait, mais meilleur que le nôtre. Par la lentille du bouleversement qu'il ou elle a étudié, il/elle se posera alors la question : Qu'avons-nous fait de bien ?
 - iii. L'étudiant.e pourra soumettre son travail soit de manière traditionnelle (sous forme d'essai), soit de manière moins traditionnelle (vidéo, podcast, etc.), soit par un mélange de deux manières.

3. Présence en classe: 10%

Calendrier universitaire

❖ Cours :	mardi : 15h30-17h30
❖ Début des cours :	mardi, 12 janvier
❖ <i>Add/Drop deadline</i> :	vendredi, 22 janvier
❖ Semaine de pause:	du 1er au 5 mars
❖ Abandon avec remboursement:	vendredi, 29 janvier
❖ Abandon sans remboursement:	mardi, 9 mars
❖ Fin des cours :	mardi, 13 avril

Échéance:

- Remise du projet final :
 - Mardi, 13 avril

Attention : Les retards seront pénalisés de 5% de la note du travail par jour de retard

Plagiat

« L'Université McGill attache une haute importance à l'honnêteté académique. Il incombe par conséquent à tous les étudiants de comprendre ce que l'on entend par tricherie, plagiat et autres infractions académiques, ainsi que les conséquences que peuvent avoir de telles actions, selon le Code de conduite de l'étudiant et les procédures disciplinaires. (Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site www.mcgill.ca/students/srr). »

« Les enseignants ne sont pas autorisés à accorder quelque dérogation ou à prendre quelque arrangement particulier que ce soit concernant les modalités de l'examen (ou des examens). Les étudiants qui se croient justifiés de réclamer une telle dérogation ou un tel arrangement (pour ne pas se présenter à un examen, pour en reporter la date, pour en modifier la valeur, etc.) doivent en faire la demande directement auprès du Vice-Décanat aux études de leur Faculté. »

Messages de l'université :

- En cas de circonstances imprévues échappant au contrôle de l'Université, le contenu et les modalités d'évaluation du cours sont sujets à changement.
- Additional policies governing academic issues which affect students can be found in the McGill Charter of Students' Rights. The Handbook on Student Rights and Responsibilities is available at the following URL
<https://www.mcgill.ca/students/srr/>